

Sénégal : La pisciculture...ou la mise en place d'une activité innovante et prometteuse.

Localisation du projet

Dans le cadre du présent projet, la zone d'intervention se situe dans la région de Saint-Louis.

On observe dans cette région une production agricole insuffisante pour satisfaire les besoins alimentaires aussi bien en quantité qu'en qualité.

De plus, la faiblesse de l'emploi dans cette zone a pour conséquence non seulement la paupérisation des populations rurales mais aussi la perte d'un potentiel de développement pour le monde rural à travers la double migration de l'exode rural vers les villes et de l'émigration, vers l'Europe.



Doudou Sow, président de l'UIAPR.



Le but de UIAPR est d'atteindre, pour les populations de l'arrondissement de Rao, l'autosuffisance alimentaire, tant en quantité qu'en qualité, tout en maintenant une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Le partenaire local

L'Union Interprofessionnelle des Agropasteurs de Rao (UIAPR) est un groupement d'intérêt économique qui réunit des acteurs des filières agricoles selon trois axes : participation, responsabilisation et appropriation des communautés à la base.

L'arrondissement de Rao comprend les communautés rurales de Gandon et Mpal dans la région de Saint-Louis.

Très préoccupé par la survie des paysans de leur région, l'UIAPR désire promouvoir le développement de la zone, combattre l'exode rural et amener une meilleure perspective d'avenir à l'ensemble de la population des communautés rurales de Gandon et Mpal.

L'UIAPR travaille avec le souci profond de l'autonomie. Les populations de la zone veulent garder leur développement en main, ils veulent l'inscrire dans leur attachement à leurs traditions. Derrière chaque action, on peut lire en filigrane cette recherche constante de l'autonomie. « Nous visons toujours ce principe d'autonomie, explique Doudou Sow, président de l'UIAPR. Pour ce faire, il est essentiel de se préoccuper de la durabilité du projet. Et la durabilité est garantie par le fait que le projet développe sa propre dynamique interne. C'est cela qui permettra qu'un jour, il puisse fonctionner sans apport de ressources extérieures ».

Le secteur de la pêche

Au Sénégal, la quantité de poissons disponible est très faible alors que ce pays dispose de la plus longue côte d'Afrique de l'Ouest. Ceci s'explique non seulement par les flottes internationales qui viennent pêcher intensivement au large de la côte sénégalaise, mais aussi par la mise en place de digues sur le bras du fleuve Sénégal. Celles-ci doivent éviter les inondations de la ville de Saint Louis, mais elles ont entraîné une perturbation importante des ressources naturelles et plus particulièrement de la faune. Le poisson n'est donc plus disponible alors qu'il faisait vivre énormément de pêcheurs dans la région.

L'UIAPR a été sensible à ce qui risquait de devenir un véritable drame humain parmi la communauté des pêcheurs.

La pisciculture

L'UIAPR a pu financer une expérience pilote, consistant en un bassin test pour la pisciculture.

Ce bassin peut contenir 2.000 alevins de tilapias, un poisson très riche en protéines et réputé pour sa résistance aux maladies. La demande en poisson est très forte et le développement de la pisciculture présente donc de réels débouchés en termes de commercialisation.

Avec le projet de l'UIAPR les tilapias issus des futurs bassins seront vendus à prix bas et accessible pour toute la population de la région de Saint-Louis.



La pisciculture constitue une bonne alternative au problème actuel de la pêche.



Le poisson est un produit essentiel dans l'alimentation au Sénégal.

Les bénéficiaires du projet

Ce projet donnera du travail à 60 familles et permettra donc de faire vivre directement 600 personnes. Mais il permettra aussi aux habitants de la région de Saint-Louis de consommer le plat national sénégalais, le tiéboudienne. Il se compose de riz additionné de poissons et de légumes.

Concert en faveur du projet

La chorale La Pastourelle de Braine-l'Alleud et Frères des Hommes ont le plaisir de vous inviter au concert caritatif le **dimanche 11 mars 2012** à 16 h à l'Eglise Saint-Marc, avenue de Fré 74 à Uccle.

Accès : bus 38, 41, 43, 60 (arrêt Houzeau).

Les bénéfices permettront de soutenir ce projet de pisciculture.

Préventes : €10,00 – compte bancaire BE71 0001 7844 8169 avec en communication « **concert 2012 + indiquez le nombre de places** ».
Les places sont à retirer le jour même au concert.

Sur place : €13,00.

Enfants moins de 12 ans : gratuit.

Réservation souhaitée : 02-512 97 94 / fdhbel@skynet.be

Frères des Hommes asbl
rue de Londres 18,
1050 Bruxelles
tél : 02/512.97.94
www.freresdeshommes.org
e-mail : fdhbel@skynet.be
banque de la Poste :
BE36 0000 7793 7981